

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 37

Artikel: Les deux coqs
Autor: Bert-Net
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208922>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lè niole sè dètèrèyivant,
Lo teimps l'ètai grinz' à tsavon;
On sè cheintai dein lè z'eludzo,
L'òvra vegnai de s'elèvâ.
Sti coup on arâ dau grabudzo,
Lo fein sarâ mou, l'einlèva !...
Bzz... zze... âi-vo yu ciliau siclâie,
Ciliau corde de fu, lè d'amon?
L'è lo signat de l'eimmodâie;
Ie djuvant âi guelhie à debon,
Rebattant : la débordounâie
Vo fâ pouâire, on rechaute... Rron...
Bon Dieu dau ciè, quinte ronâie!
Seimblie dâi reintse de carron
Qu'on creblie dèssu dâi panâre,
Ao bin qu'acérâsant dâi z'ègrâ!
La brison qu'on oût âi pierrê
Quand tot dêrotse... rron... erinçrâ!
Sacré bordon ! quint' acérâsâie!
Quinta granta dêfreguelhia!
L'assordolhiant elliau crenâie.
La piodze tsî. L'è n'a rolhiâ.
On djurerai la fin dau mondo,
Sè faut catsî. Adieu lo fein,
Sarâ bon mou, vo z'ein repondo,
Avoué onna paret pout teimps.
Tandu que ronne to tounerro
Et que la pliodze tsî grand train,
Abram dit : « Allein bâir' on verro,
Ma piquetta ie vaut dau vin. »

MARC A LOUIS

C'est évident ! — Mimi, six ans. Elle-même s'appelle « La Mime ». La « Mime » s'étant montrée nerveuse, sa maman la punit en la mettant aux arrêts dans sa propre chambre à coucher. Une heure de silence suspect. Maman va voir : La « Mime », un flacon de brillantine à l'héliotrope d'une main, une brosse à dents de l'autre, astique avec conscience le velours d'un fauteuil.

Maman. — Oh ! Mimi ! qu'as-tu fait ?

La Mime. — Il faut donc bien que je fasse quelque chose !

Ne mettez pas vos petits enfants aux arrêts dans votre chambre à coucher.

LES DEUX COQS

Le coq est, à mon gré, le plus remarquable de nos oiseaux domestiques. Il est fier, élégant, courageux. Fidèle à son devoir de chef de la basse-cour, il prodigue tour à tour à ses poules l'amour et la protection. A ces réels mérites, le coq joint encore celui d'une grande perspicacité en météorologie.

Il fait surtout montre de cette aptitude quand il est juché au sommet d'un clocher. Dressé sur ses ergots, la queue relevée en panache, il tourne sur lui-même, vire au souffle du zéphir, et réalise, grâce à ces multiples pirouettes, le tour de force de toujours regarder « du côté d'où vient le vent ». Grâce à cette propriété très spéciale, cet oiseau a toujours été des plus considérés dans le monde des affairistes et des politiciens.

Le commun croit donc fermement aux pronostics du coq de l'église. Regarde-t-il du côté du nord ? La bise amènera le beau temps. Quand la tête est tournée vers le sud, c'est le vent, précurseur de la pluie.

A ce rôle de prophète en météorologie, le coq s'est fait beaucoup d'ennemis. Quand il annonce le soleil, on se plaint au village : « Il faudra arroser les jardins. »

Est-ce la pluie : nouvelles jérémiades : « Comment rentrer les foin coupés ! »

S'il fait beau, les hôteliers de la plaine se désolent : « Tout le monde part à la montagne ! »

S'il pleut, ce sont les tenanciers des stations estivales qui se lamentent. Et tous ensemble maudissent l'oiseau de malheur.

Je vois de ma fenêtre deux coqs, juchés depuis un temps immémorial l'un sur le clocher de l'église St-François, l'autre sur le toit de l'Hôtel-de-Ville. Durant toute leur jeunesse et même leur âge mûr, les deux oiseaux ont, com-

me leurs congénères, tourné au gré de tous les vents. Mais l'âge est venu et, avec lui, l'expérience qui modifie si profondément les idées des coqs comme celles des gens. Les deux volatiles ont-ils pris conscience de l'injustice des hommes à leur égard ? Se sont-ils entendus pour adopter une attitude plus conforme à leurs intérêts ? Se sont-ils « syndiqués » ? comme on dit en style moderne. Qui pourrait le dire ? Mais, depuis certain jour, s'agrippant fermement sur leur pivot rouillé, on put voir le coq de la Maison-de-Ville s'obstiner, quel que soit le vent, à regarder le nord, tandis que, par compensation, celui de l'église indiquait le sud, quand bien même la bise soufflait en rafales.

Et c'est ainsi que, dès lors, les bonnes gens qui prennent l'avis du coq ont lieu d'être toujours satisfaits. Les touristes, amants du soleil et d'un ciel sans nuage, puisent, avant que de partir, la confiance dans le verdict du coq de l'Hôtel-de-Ville. Et les poètes décadents, qui goûtent le charme intime des nuages bas et le murmure berceur de la pluie dégoulinant des vieux toits, peuvent se réjouir en pensant au déluge prochain qu'annonce obstinément le coq de l'église.

— Mais, me dira peut-être quelqu'un, ce n'est pas de jeu : ces deux coqs trompent effrontément la confiance des bonnes gens.

— Certes ! Mais il n'y a que la foi qui sauve. Et il faudrait avoir vraiment le caractère bien mal fait pour se plaindre d'avoir ainsi un motif d'espérer... même contre tout espoir.

BERT-NET.

Les yeux au ciel.

Un de nos lecteurs, en contemplant, l'autre jour, les exploits de nos aviateurs, entendit quelque lutin lui murmurer à l'oreille ce que voici :

Assis au bord du lac, je regarde et j'admire,
Cette onde cristalline, où le soleil se mire [blanc,
Ainsi que les flancs verts des monts casqués de
Et les branches du saule où s'adosse mon banc.
A quelques pas de moi, une vache vient boire,
Un cygne, lentement, ride l'onde et la moire;
L'abeille au suc des fleurs vient emprunter son [miel,

Un oiseau d'un buisson s'élève et monte au ciel.
A tous les yeux caché par un nid de verdure,
Reposé, calme et seul, je goûte la nature.
Soudain, à l'horizon, se dessine un point noir,
Qui, très vite grossit, s'approche et laisse voir
Un oiseau mécanique aux ailes gigantesques,
Enlevant deux humains, en costumes grotesques,
Et qui, portant la mort dans son ventre de fer,
Semble braver le ciel, avec un bruit d'enfer.
Hélas ! des inventeurs l'audace téméraire,
S'en va déjà traquer l'aigle jusqu'en son aire,
Et l'on ne pourra plus, jamais, en aucun lieu,
Lorsqu'on voudra rêver, être seul avec Dieu !

4 septembre 1912.

GEORGES KRIEG.

AU TEMPS DES BATZ¹

Le prix de la vie il y a 68 ans.

V

A NYON, dans une manufacture de terre de pipe :

Les coupeurs de bois, emballeurs, etc., reçoivent 10 à 12 batz² par jour.

Les ouvriers et chauffeurs 14 bz. pour le jour, et 14 bz. pour une demi-veille, qui est de 6 à 7 heures de nuit.

Les tourneurs ont 52 bz. par jour, les mouleurs 56 bz., de 6 heures du matin à 7 heures du soir. En travaillant à la pièce et quelques heures de plus, ils peuvent gagner jusqu'à 8 ou 10 francs.

¹ Note sur le taux des salaires dans le canton de Vaud, lue à la Société vaudoise d'utilité publique, le 24 avril 1844, à Lausanne, par M. Alexis Forel.

² Le batz valait 15 centimes.

Les tourneurs de roue (enfants de 12 à 14 ans) de 4 à 5 bz. par jour.

Certaines ouvrières, 8 à 9 bz., d'autres de 8 à 12 bz. par jour.

Il y a de plus à Nyon de petites fabriques de poterie commune où les maîtres sont presque les seuls ouvriers ; leurs profits paraissent rentrer dans le taux ordinaire.

Ajoutons ici, comme observation générale, que les ouvriers mécaniciens employés dans nos différentes usines sont payés à raison de 20 à 34 ½ bz. par jour, sans la nourriture. Dans plusieurs fabriques, des ouvriers qui remplissent plus ou moins l'office de contre-maîtres reçoivent ½ ou ¾ en sus du salaire des simples ouvriers. Partout enfin dans ces établissements les manœuvres sont payés au taux courant de 10 à 12 bz.

L'industrie de Vallorbe continue à prospérer. Le fer, comme on sait, l'alimente presque exclusivement, et la fabrication des clous y tient le premier rang.

Dans cette branche, l'avance de la matière première, c'est-à-dire du fer en verges, est faite par quelques maisons travaillant en gros, qui livrent ce fer aux ouvriers à tel prix, et ceux-ci rendent à leur tour les clous à tel prix convenu par quintal ou par livre. Les ateliers, où il y a parfois vingt à trente ouvriers, appartiennent en commun à ceux-ci. Le moteur, le soufflet sont également communs (exemple d'association naturelle et bien entendue), mais les petites forges, les outils sont la propriété individuelle de chaque travailleur. Les ouvriers mariés vivent en ménage dans le bourg, les autres dans leurs familles ou en pension. La plupart possèdent quelque terrain, et c'est presque toujours à des achats de terre que les uns et les autres emploient leurs épargnes.

En général, ces ouvriers se nourrissent et s'habillent comme nos campagnards. L'esprit d'ordre et d'économie est la base de leur progrès. Leur salaire, qu'on pourrait scientifiquement appeler leur profit, puisqu'à vrai dire ces travailleurs sont des entrepreneurs indépendants, varie suivant l'habileté et l'assiduité des individus. En moyenne, on peut l'évaluer à 15 bz. par jour.

La fabrication des limes prend à Vallorbe un grand développement. Dans cette branche, subdivisée en petits ateliers, les maîtres ont sous eux quelques ouvriers payés à façon ou par jour, sur le pied des salaires courants pour les industries correspondantes dans le reste du pays. Les profits des fabricants de limes passent dans ce moment pour être un peu plus élevés que ceux des fabricants de clous.

Vallorbe possède en outre deux grandes forges, où le fer brut est travaillé en barres, en verges et en outils, tels que pèles, pioches, faulx, etc.; preuve entre mille des ressources que la fabrication des instruments de travail fournit aux travailleurs. Les ouvriers dans ces forges sont diversement payés, au taux commun des salaires industriels dans le Canton.

L'importante industrie de la Vallée-de-Joux fort semblable à celle de Vallorbe quant aux relations personnelles entre ceux qui l'exploitent, mais beaucoup plus exposée aux chances du commerce extérieur et des lointains débouchés, n'a pourtant pas éprouvé depuis cinquante ans de crises graves.

Dans l'horlogerie et la lapidairerie, qui constituent les deux branches principales de fabrication, des négociants en gros font confectionner dans les petits ateliers les pièces diverses. Ces pièces passent successivement, par leurs soins, d'un atelier dans un autre pour y recevoir de nouvelles façons, puis, elles sont vendues à Genève, à la Chaux-de-Fonds, etc., pour être montées en montres et en bijoux.

Les ouvriers (qui, comme ceux de Vallorbe sont proprement des maîtres) sont en généra-